

DOSSIER

PERSONNALISER LES TRAITEMENTS pour mieux guérir le cancer du sein

5/ TRANSMETTRE,
CÔTÉ PRATIQUE

LA DONATION :
AGISSEZ DÈS MAINTENANT
CONTRE LE CANCER

7/ GRÂCE À VOUS

NOUVEL ÉQUIPEMENT
EN CHIRURGIE : LE ROBOT
DA VINCI SINGLE PORT

8/ ENGAGÉE CONTRE
LE CANCER

JEANNE MARIE, TÉMOIGNE
DE SON ENGAGEMENT

UNE MÉDECINE TOUJOURS PLUS PERSONNALISÉE

Dans une ère où l'oncologie enregistre plus de progrès que jamais, je suis fier que Gustave Roussy soit l'un des acteurs majeurs du combat contre la maladie. 1^{er} centre de lutte contre le cancer en Europe, 4^e au monde, notre Institut affiche une ambition sans équivoque : agir de l'avant à l'après-cancer, à travers une médecine de pointe et des programmes pionniers.

À l'occasion d'Octobre Rose, nous mettons ici en lumière l'un de nos projets les plus novateurs : 50 nuances de rose. Lancé grâce au soutien de nos donateurs et testateurs, qui ont toute ma reconnaissance, il vise à développer des protocoles de soins ultra-personnalisés destinés à préserver la qualité de vie des femmes atteintes d'un cancer du sein. Ce programme s'engage à présent dans une nouvelle phase impliquant l'intelligence artificielle (IA), utilisée pour analyser des biopsies tumorales numérisées afin de générer de nouveaux outils diagnostiques qui permettront de distinguer les patientes à haut risque de rechute afin d'opter pour le meilleur traitement possible.

De grandes avancées sont attendues, avec une exportation de nos savoir-faire à l'échelle mondiale. Les legs, donations et assurances-vie restent essentiels pour soutenir ces progrès et ouvrir de nouvelles perspectives dans la prise en charge des patients. Merci et bonne lecture !



Professeur Fabrice Barlesi
Directeur Général
de Gustave Roussy



Parce que chaque cancer est unique, Gustave Roussy a fait de l'ultra-personnalisation des traitements le pilier de ses travaux de recherche. Dans le cancer du sein, son programme « 50 nuances de rose » se poursuit, en faveur d'une prise en charge sur mesure. Objectif : proposer des thérapies adaptées à la biologie de chaque tumeur mais aussi au risque individuel de rechute.

Premier cancer féminin dans les pays occidentaux, le cancer du sein reste un enjeu majeur de santé publique, avec 60 000 nouveaux cas diagnostiqués chaque année en France. Et si désormais près de 9 femmes sur 10 en guérissent grâce aux avancées de la recherche, des progrès sont nécessaires pour réduire les toxicités des traitements et préserver la qualité de guérison des patientes.

«Les effets secondaires des traitements du cancer du sein ne sont pas négligeables», rappelle la Dr Barbara Pistilli, cheffe du Comité de pathologie mammaire de Gustave



Dr Thomas Grinda en consultation

PAROLE D'EXPERT



Dr Barbara Pistilli

Cheffe du Comité de pathologie mammaire de Gustave Roussy

Il y a autant de nuances de roses que de types de cancers du sein différents. Chaque cancer est unique, son traitement doit l'être aussi. Avec l'intelligence artificielle, nous allons pouvoir analyser des milliers de données cliniques et biologiques des patientes pour déterminer des signes invisibles par l'œil humain qui pourraient être associés à un certain risque de rechute. Cela permettra également d'identifier les femmes dont les cancers sont éligibles à de nouvelles thérapies ou encore d'éviter des traitements inutiles dont les effets secondaires impactent la qualité de vie au quotidien. Une révolution s'annonce et peut commencer aujourd'hui grâce à votre soutien !

personnel», explique la Dr Pistilli, coordinatrice du programme. Il faut savoir qu'aujourd'hui en France, une femme sur cinq rechutera de son cancer du sein.

Des stratégies de désescalade ou d'escalade thérapeutique sont ainsi évaluées, pour épargner des thérapies invasives aux patientes pour lesquelles elles seraient inutiles, ou augmenter voire prolonger les traitements pour celles dont le risque de maladie complexe serait élevé. Les chercheurs visent en parallèle une meilleure compréhension des mécanismes biologiques à l'origine des toxicités afin de mieux les prévenir.

Avec l'IA, l'oncologie entre dans une nouvelle ère

En 2025, le programme *50 nuances de rose* poursuit son développement avec un allié de taille : l'intelligence artificielle (IA). Cette nouvelle phase, lancée grâce au précieux soutien des bienfaiteurs et testateurs de Gustave Roussy, prévoit d'utiliser l'IA pour analyser les lames de biopsies tumorales numérisées de patientes présentant un cancer du sein localisé, afin de délivrer de nouveaux outils diagnostiques qui permettront de distinguer les patientes réellement à haut risque. L'équipe du Dr Pistilli travaille, en partenariat avec des laboratoires spécialistes de l'IA, sur une cohorte

Roussy. « Ils peuvent modifier durablement le quotidien des patientes et entraver leur retour à une vie normale ». Ainsi, plus de 30 000 patientes touchées par an présentent une altération de leur qualité de vie liée à la toxicité chronique des traitements. Face à ce constat et fidèle à son esprit précurseur, Gustave Roussy a lancé en 2024 un programme de recherche dédié : *50 nuances de rose*.

Identifier le meilleur traitement possible pour chaque patiente

Ce programme inédit vise à révolutionner les standards de soin en personnalisant les traitements adjuvants (voir encadré) des personnes avec un diagnostic de cancer du sein. Actuellement, les protocoles sont identiques quels que soient les chances de guérison ou les risques de rechute de chaque femme. « Avec *50 nuances de rose*, nous voulons identifier dès le diagnostic le meilleur traitement possible pour chaque patiente et le personnaliser en fonction de son risque

- ... composée de patientes représentant les trois grandes familles de cancer du sein : RH+ (hormonodépendants, 70 % des cas en France), HER2+ (15 % des cas) et triple négatif (15 % des cas). Des ressourcées dédiées sont indispensables, notamment un chef de projet, un pathologiste (pour sélectionner les lames), un technicien en pathologie (pour scanner les lames) et un post-doctorant expert en IA et machine learning.

Les prochaines étapes...

Une extension internationale : développer l'accès aux innovations dans le monde est une stratégie majeure pour Gustave Roussy, qui envisage l'ouverture du programme *50 nuances de rose* dans d'autres pays en Europe, ainsi qu'en Amérique latine et au Moyen-Orient. Cette extension permettra d'accéder à un potentiel élevé d'inclusion de patientes, et de bénéficier de coûts

Il y autant de nuances de roses que de types de cancers du sein différents.

d'essais cliniques significativement plus faibles et de nouvelles coopérations académiques.

Un test prédictif à partir d'une biopsie liquide : toujours au bénéfice direct des patientes, les chercheurs prévoient de développer un test prédictif de rechute via une simple prise de sang, qui permet de mesurer l'ADN tumoral circulant, bien moins invasive qu'une biopsie tissulaire. Avec à la clef un marqueur de la quantité de maladie résiduelle après traitement particulièrement intéressant. ●

Mieux comprendre les traitements adjuvants

Le programme 50 nuances de rose vise à personnaliser les traitements adjuvants du cancer du sein afin de préserver la qualité de guérison des patientes. Mais quels sont-ils ?

Dans de nombreux cas, un traitement est nécessaire en complément de la chirurgie. Appelé « adjuvant », il a pour objectif de détruire les cellules cancéreuses résiduelles circulant dans le corps, les empêchant ainsi de se loger dans les organes et de créer des métastases. Le traitement adjuvant du cancer du sein peut inclure la chimiothérapie, l'hormonothérapie, la radiothérapie ou la thérapie immunologique. En général, une combinaison de ces différentes options est administrée.



La chimiothérapie adjuvante est administrée après la chirurgie pour réduire le risque de rechute.

► **Durée du protocole classique :** 4 à 6 mois.

► **Effets secondaires fréquents :** fatigue, nausées, perte de cheveux, toxicités cardiaque, hépatique ou neurologique, infections. 30 à 40 % des femmes avec un cancer du sein sont concernées en France, soit jusqu'à 24 000 femmes.

Des tests prédictifs pourraient permettre d'éviter une chimiothérapie inutile chez certaines patientes à risque intermédiaire.



La radiothérapie adjuvante est systématique après la chirurgie pour réduire le risque local de récurrence.

► **Durée du protocole standard :** 2 à 3 semaines.

► **Effets secondaires :** rougeurs, brûlures locales modérées, fatigue, et dans de rares cas, lymphoedème ou fibrose. 85 à 90 % des femmes atteintes d'un cancer du sein reçoivent une radiothérapie adjuvante après la chirurgie, en France.

Un test prédictif adapté au risque individuel pourrait permettre de réduire le protocole standard à une semaine ou de le rallonger pour les personnes les plus à risque.



L'hormonothérapie adjuvante est prescrite chez les patientes avec un cancer du sein hormonodépendant.

► **Durée du traitement standard :** 5 à 10 ans selon l'agressivité de la tumeur

► **Effets secondaires :** fatigue, prise de poids, douleurs articulaires, bouffées de chaleur, sécheresse vaginale, perte osseuse. 45 000 à 50 000 femmes par an reçoivent une hormonothérapie adjuvante en France.

Le test prédictif développé par Gustave Roussy vise à personnaliser ce traitement, voire à identifier des femmes pour lesquelles il ne serait pas nécessaire.

LA DONATION : AGISSEZ DÈS MAINTENANT CONTRE LE CANCER

Elle permet d'optimiser son patrimoine en profitant d'abattements fiscaux, de perpétuer l'engagement d'un être cher dans la lutte contre le cancer...

La donation est un acte de générosité dont Gustave Roussy est habilité à bénéficier : précieux pour les chercheurs qui disposent ainsi d'un soutien dans la durée, comme pour les malades qui bénéficient directement d'avancées accélérées.



Mathilde Hérault et Céline Daniel,
en rendez-vous testateur

Donations, legs, assurances-vie... Ces différentes libéralités jouent toutes un rôle essentiel dans l'accélération des découvertes contre le cancer. Pour sa part, la donation a l'avantage de bénéficier instantanément à la recherche, en offrant aux chercheurs des fonds disponibles, quel qu'en soit le montant. C'est un temps précieux qu'ils ne passeront pas à chercher des sources de financements pour leurs travaux mais de nouveaux traitements au bénéfice direct des patients. Dans un objectif commun à tous : guérir le cancer au 21^e siècle.

Qu'est-ce qu'une donation ?

Il s'agit d'un acte notarié par lequel une personne transmet de son vivant la propriété d'un bien, en abandonnant immédiatement et irrévocablement ce dernier. La donation, quelle que soit sa forme, est assortie d'avantages fiscaux tant pour le donateur que pour le donataire. En tant qu'organismes habilités à recevoir des legs, donations et assurances-vie, Gustave Roussy et sa Fondation sont exonérés des droits de mutation à titre gratuit sur les biens et les assurances-vie qui leur sont transmis. L'Institut dispose d'une équipe d'experts dédiés qui se tient à votre disposition pour échanger et vous conseiller.

Une donation en toute propriété permet de donner de son vivant un bien (bien immobilier, somme d'argent, œuvre d'art) à l'Institut qui ...

3 QUESTIONS À... MAÎTRE KRAKOWSKA, NOTAIRE

QUELLES SONT LES POINTS DE VIGILANCE LORS D'UNE DONATION EN PLEINE PROPRIÉTÉ ?

Maître Krakowska : *Lorsqu'une personne souhaite consentir une donation en pleine propriété au bénéfice d'un organisme sans but lucratif tel que Gustave Roussy, le notaire doit être vigilant à plusieurs points et notamment vérifier l'existence d'héritiers réservataires afin d'évaluer le risque d'atteinte à la réserve et s'assurer ainsi de l'efficacité de la donation. Nous devons également interroger le donateur sur ses revenus et son patrimoine pour savoir si la donation constitue un appauvrissement risqué pour lui.*

QUELLE FORME PREND LA RELATION ENTRE LE NOTAIRE ET L'INSTITUT ?

Nous devons nous assurer que le bénéficiaire choisi répond à l'objectif poursuivi par le disposant. Dans ce cadre, la relation avec la responsable de la gestion des donations de Gustave Roussy est très importante. En effet, l'Institut définit avec le disposant la manière dont la donation sera utilisée et en justifie après la donation.

VOTRE PRINCIPAL CONSEIL ?

Tout simplement celui de prendre contact avec l'Institut, de rencontrer la responsable des donations afin d'échanger sur vos souhaits. Il est en parallèle nécessaire de convenir d'un rendez-vous d'information avec un notaire afin de prendre la décision de donner en toute connaissance de cause et donc en toute sérénité.



COMMENT FAIRE UNE DONATION À GUSTAVE ROUSSY OU À SA FONDATION ?

1

Je prends contact avec l'équipe de la relation testateurs de Gustave Roussy pour proposer ma donation et échanger sereinement sur les conditions et charges afférentes.

2

Je demande conseil à mon notaire en définissant le type de donation qui me correspond et il rédige le projet d'acte de donation qu'il soumet aux deux parties.

3

La donation est acceptée par le Conseil d'Administration de Gustave Roussy ou de sa Fondation.

4

Je signe l'acte de donation chez mon notaire en présence d'un représentant de Gustave Roussy habilité.

5

Gustave Roussy me délivre un reçu fiscal au titre de l'Impôt sur le Revenu ou de l'Impôt sur la Fortune Immobilière si les conditions sont remplies.

... en devient propriétaire. Pour ce type de donation, un acte notarié est obligatoire et irrévocable. Comme un don, la donation donne droit à des avantages fiscaux, non cumulables.

- **Pour l'Impôt sur le Revenu**, une réduction à hauteur de 66 % du montant de la donation, dans la limite de 20 % du revenu net imposable, avec possibilité de report de l'excédent sur les 5 années suivantes.
- **Pour l'Impôt sur la Fortune Immobilière**, une réduction à hauteur de 75% du montant de la donation, dans la limite de 50 000 € de réduction mais sans possibilité de report. Attention, cette réduction n'est possible que pour les dons en numéraire ou en pleine propriété des titres cotés.

Une donation d'usufruit temporaire (DUT) consiste à donner temporairement (minimum 3 ans) un bien dont les bénéfices seront transmis à Gustave Roussy, comme des loyers ou les revenus d'un portefeuille financier. Principal avantage : le bien correspondant n'est plus considéré comme faisant partie du patrimoine fiscal pouvant être soumis à l'Impôt sur la Fortune Immobilière durant toute la période de la donation. Ce n'est donc plus le donateur mais l'usufruitier qui est redevable fiscalement.

Cette donation étant temporaire, le donateur récupère son bien au terme de la donation.

La donation avec réserve d'usufruit permet de donner de façon irrévocable la nue-propriété d'un bien et d'en réserver les fruits au donateur (par exemple, les loyers d'un appartement). Il s'agit d'un moyen d'anticiper sa succession.

Quelques règles à respecter

Une donation au profit de Gustave Roussy doit être formalisée par un acte notarié, mais il s'agit d'une démarche très facile à réaliser.

En présence d'héritiers réservataires*, la donation est possible uniquement sur la quotité disponible. Si la donation excède cette quotité, les héritiers peuvent la contester même si elle a été consentie longtemps auparavant. Dans le cas où les héritiers réservataires sont favorables à ce geste philanthropique, ils peuvent signer une Renonciation Anticipée à l'Action en Réduction, pour renoncer à tout ou partie de leurs droits sur la succession. Sans héritier réservataire, chacun est libre d'effectuer une donation au bénéficiaire de son choix. ●

* Un héritier réservataire est un héritier qui bénéficie d'une part garantie de la succession et ne peut en être privé par des dispositions testamentaires contraires (enfants du défunt, conjoint survivant).

PAROLE D'EXPERT



Maître Anna KRAKOWSKA

Notaire

J'ai été en contact avec Gustave Roussy lors d'une donation consentie par une de mes clientes. Dans ce cadre, la relation avec la responsable de la gestion des donations a été très importante. En effet, l'Institut a défini avec la donatrice la manière dont la donation allait être utilisée afin de pouvoir justifier ensuite de l'utilisation des fonds. J'ai trouvé Gustave Roussy très professionnel, à l'écoute du donateur et de l'Office notarial, avant et après la signature de l'acte de donation.

► Découvrez le nouveau guide «Les Essentiels - Assurance-vie»



Vous souhaitez soutenir la lutte contre le cancer grâce à votre assurance-vie ?

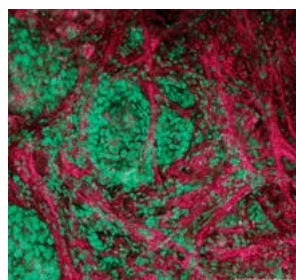
Découvrez le nouveau guide de la collection «Les Essentiels», personnalisé par Gustave Roussy et édité par Conseil des notaires.

Clair et accessible, ce livret explique les aspects juridiques et fiscaux de l'assurance-vie, un moyen simple et efficace vous permettant d'agir concrètement en faveur de la recherche contre le cancer menée à Gustave Roussy.

Pour le recevoir gratuitement, n'hésitez pas à contacter Mathilde Hérault et Céline Daniel, qui pourront aussi répondre à toutes vos questions et vous accompagner dans votre projet.

► 390 K€ - Achat d'un vidéo-microscope Leica Thunder

Dans le cadre du développement de ses plateformes technologiques, Gustave Roussy a acquis cet équipement indispensable en médecine de précision. Il permet de réaliser des images 3D des organoïdes (mini-tumeurs) afin d'étudier le comportement des cellules. Ses performances en termes de qualité d'image et de rapidité permettent de voir des détails de haute précision même sur des échantillons à large champ ou très épais en trois dimensions.



Un gain de temps pour les chercheurs et un pas de plus vers l'infiniment petit, source d'espoir pour les patients.

► 3,2 M€ - Nouvel équipement en chirurgie : le robot Da Vinci Single Port



Depuis avril 2025, les équipes de Gustave Roussy ont réalisé les 1^{ères} chirurgies en France de cancers digestif, ORL et du sein avec le robot *Da Vinci Single Port* acquis en partie avec le soutien des donateurs. Grâce à une seule incision, il permet de nombreuses avancées pour les patients : moins de cicatrices, meilleure récupération, diminution des douleurs post opératoires, convalescence plus courte et retour rapide à la vie normale. De même, la précision accrue permise par ce système va réduire les atteintes aux tissus sains environnants, diminuer les risques de saignements, d'infections ou d'autres complications liées à l'intervention.



L'Institut Gustave Roussy et sa Fondation sont labellisés « Don en Confiance » depuis 2009.

Le Don en Confiance est un organisme de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public.



Jeanne Marie, bienfaitrice



Profondément humaniste, je voulais être médecin...

J'ai finalement travaillé dans les ressources humaines, une autre manière de prendre soin des autres en les faisant évoluer. Quand j'ai perdu mon mari Thibaut d'un cancer, j'ai réfléchi à un geste qui me permettrait de donner de la vie à notre histoire.

Je reste persuadée que s'il avait été soigné à Gustave Roussy, il ne serait pas mort. L'idée de faire une donation en pleine propriété à l'Institut de l'appartement où nous avons vécu tous les deux m'est apparue rapidement. Grâce à l'accompagnement de l'équipe dédiée aux libéralités, j'ai pu cibler ma donation sur la recherche sur les cancers digestifs dont Thibaut était atteint.

Je suis vraiment ravie car je peux déjà voir les résultats des recherches de mon vivant et j'ai même pu rencontrer les chercheurs qui travaillent sur ces cancers. Cela me donne beaucoup d'espoir. On ne peut pas tout attendre de l'État, chacun peut participer en fonction de ses moyens et contribuer à guérir le cancer qui m'a pris mon mari.

Par un legs ou une assurance-vie, ils ont fait progresser la recherche contre le cancer. Leur nom restera à jamais gravé dans nos cœurs et lié à des découvertes capitales.

M. Barthelemy P. • M. Bellin J. • Mme Bertrand-Aubertin V. • Mme Brunet L. • Mme Charvolin D. • Mme Colinet M. • M. Delplanque A. • Mme Desbois R. • Mme Deshayes A. • Mme Dollon M. • Mme Doubre C. • Mme Dupont D. • M. Eliot J.-J. • Mme Gaignon J. • Mme Genevois M. • M. Gosse R. • Mme Guehenneuc L. • Mme. Labourdette P. • M. Le T-A. • M. Le T-P. • M. Ledoux D. • M. Lejosne J. • Mme Lemmens V. • Mme Lemoine H. • Mme Loussouarn M. • Mme Michalek J. • Mme Pasquier G. • Mme Perez M. • Mme Pinto N. • M. Pouvreau D. • M. Prevost C. • Mme Raton C. • Mme Rochelimagne E. • Mme Roussiere L. • Mme Sauvage B. • M. Sauvage N. • Mme Sempe A. • Mme Tit M.-J. • M. Vergnier M. • Mme Wagener C.

VOS CONTACTS DÉDIÉS

POUR LES DONS

☎ 01 42 11 66 00

✉ donsetlegs@gustaveroussy.fr

POUR LES LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE



Mathilde Hérault

Responsable du développement des libéralités et de la relation testateurs

☎ 01 42 11 57 86 ou 07 64 63 05 92

✉ mathilde.herault@gustaveroussy.fr



Céline Daniel

Chargée du développement des libéralités et de la relation testateurs

☎ 01 42 11 55 71 ou 06 59 53 09 01

✉ celina.daniel@gustaveroussy.fr

**GUSTAVE
ROUSSY**
CANCER CAMPUS
GRAND PARIS

39 rue Camille Desmoulins
94800 Villejuif
www.gustaveroussy.fr

Directeur de la publication : Fabrice Barlesi - Comité éditorial : Direction de la marque et de la philanthropie - Crédits photos : Gustave Roussy, DR - Réalisation : TCgraphite - Impression : SIB Imprimerie - Octobre 2025.

